

Mode d'emploi

Systèmes hydrauliques de secours

VÉRINS DE SECOURS



RZ 1-850, RZ 2-1290, RZ 3-1640, RZ 1-465 LIGHT, RZ 1-580 LIGHT
RZT 2-600, RZT 2-775, RZT 2-1170, RZT 2-1500
RZT 2-1250 XL, RZT 2-1275 XL, RZT 2-1500 XL, RZT 3-1310 XL
RZ 1-1810 CROSSRAMMER

8142556



contrôlés selon
EN 13204 et NFPA 1936

www.weber-rescue.com

WEBER RESCUE
SYSTEMS

Sommaire

1	Généralités	4
1.1	Informations à propos de la notice d'utilisation	4
1.2	Explication des symboles	5
1.3	Limitation de la responsabilité	6
1.4	Droits d'auteur	6
1.5	Dispositions de la garantie	7
1.6	Service après-vente	7
2	Sécurité	8
2.1	Utilisation conforme	8
2.2	Responsabilité de l'exploitant	9
2.3	Personnel	10
2.4	Équipement de protection individuelle	11
2.5	Dangers spécifiques	12
2.6	Dispositifs de sécurité	14
2.7	Comportement à suivre en cas de danger et d'accidents	15
2.8	Signalisation	16
3	Caractéristiques techniques	17
3.1	Verin à un niveau	17
3.2	Verin à niveau multiple	18
3.3	Conditions d'exploitation	19
3.4	Plaque signalétique	19
4	Structure et fonctionnement	20
4.1	Vue d'ensemble	20
4.2	Brève description	20
4.3	Alimentation hydraulique	21
4.5	Utilisation de la poignée de commande	26
4.6	Remplacement de l'élément de pression	26
5.	Applications possibles	27
5.1	Consignes de sécurité	27
5.2	Levage / abaissement	27
5.3	Traction	28

6	Transport, emballage et stockage	30
6.1	Consignes de sécurité	30
6.2	Inspection après le transport	30
6.3	Symboles figurant sur l'emballage	31
6.4	Mise au rebut de l'emballage	31
6.5	Stockage	31
7	Installation et première mise en service	32
7.1	Consignes de sécurité	32
7.2	Contrôles	33
7.3	Installation	33
7.4	Arrêt (fin des interventions)	34
8	Entretien	35
8.1	Consignes de sécurité	35
8.2	Entretien et maintenance	35
8.3	Calendrier de maintenance	36
9	Dysfonctionnements	37
10	Mise hors service / recyclage	38
11	Déclaration de conformité EG	39

1 Généralités

1.1 Informations à propos de la notice d'utilisation

La présente notice d'utilisation contient des informations importantes à propos de la manipulation des modules hydrauliques et des pompes à main. Afin de garantir la sécurité au travail, respecter toutes les consignes de sécurité et instructions qui y sont définies.

Par ailleurs, également respecter les consignes locales de prévention des accidents en vigueur sur le lieu d'utilisation des équipements, ainsi que les directives générales en matière de sécurité.

Avant de commencer les travaux, attentivement lire la notice d'utilisation ! Cette dernière fait partie intégrante du produit et doit être conservée à un emplacement connu du personnel et auquel ce dernier peut accéder à tout moment.

Cette documentation contient des informations à propos de l'utilisation de votre équipement, quel qu'en soit le type. C'est la raison pour laquelle vous y trouverez des explications qui ne s'appliquent pas directement au modèle que vous possédez.

Tous les éléments dans la présente notice d'utilisation (informations, caractéristiques techniques, graphiques et illustrations) s'appuient sur les informations les plus récentes au moment de sa rédaction.

Outre la lecture attentive de la présente notice d'utilisation, nous vous recommandons de vous mettre en relation avec notre formateur qualifié qui vous formera à la manipulation des équipements de sauvetage (possibilités d'utilisation, stratégie d'utilisation, etc.).

1.2 Explication des symboles

Consignes de sécurité

Dans la présente notice d'utilisation, les avertissements sont accompagnés de symboles. Les différentes consignes commencent par des termes de signalisation qui insistent sur l'ampleur du danger.

Les consignes doivent impérativement être respectées afin d'éviter tout accident, blessure et dommage matériel.



DANGER !

... signale la présence d'un danger immédiat qui, s'il n'est pas évité, peut conduire à des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT !

... signale la présence d'un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.



PRUDENCE !

... signale la présence d'un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut provoquer des blessures légères ou mineures.



ATTENTION !

... signale la présence d'un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut provoquer des dommages matériels.

Conseils et recommandations



REMARQUE !

... souligne les conseils et recommandations utiles, ainsi que des informations permettant une utilisation efficace et irréprochable.

1.3 Limitation de la responsabilité

Toutes les indications et consignes qui figurent dans la présente notice d'utilisation ont été rassemblées en tenant compte des normes et dispositions en vigueur, des dernières avancées techniques, ainsi que de nos connaissances et de l'expérience acquises au cours de nombreuses années.

Le fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages intervenant dans les circonstances suivantes :

- Non-respect de la notice d'utilisation
- Utilisation non conforme
- Utilisation par du personnel non qualifié
- Transformations arbitraires
- Modifications techniques
- Utilisation de pièces de rechange non autorisées
- Utilisation d'accessoires autres que les accessoires originaux

En raison de l'existence de versions spéciales et des modifications techniques possibles, le matériel qui vous a été livré peut varier quelque peu par rapport aux explications et illustrations décrites dans la présente notice d'utilisation.

1.4 Droits d'auteur

Tous les éléments de la présente notice d'utilisation (textes, illustrations, schémas et photos) peuvent être utilisés sans restriction et sans qu'il soit nécessaire d'en demander l'autorisation au préalable.

**REMARQUE !**

De plus amples informations, photographies et schémas sont disponibles sur notre site web. www.weber-rescue.com

1.5 Dispositions de la garantie

Les clauses de la garantie figurent dans un document distinct de la documentation commerciale.

1.6 Service après-vente

Si vous souhaitez obtenir des renseignements d'ordre technique, n'hésitez pas à contacter notre service après-vente.

Allemagne

DEG Service Center

Tél. : +49 (0)7135 71 10112

E-mail: servicecenter@weber-rescue.com

Autriche

ATL Service Center

Tèl: +43 (0) 7255 6237-12473

E-mail: ATL.Servicecenter@weber-rescue.com

International:

Pour toute question concernant les pièces de rechange, le service et les réparations, veuillez contacter nos partenaires de service locaux certifiés. Scannez ce code QR pour avoir un aperçu de notre réseau mondial de service et de vente.

**REMARQUE !**

Lorsque vous contactez notre service après-vente, veuillez préciser la désignation, le type et l'année de construction de l'équipement. Ces informations figurent sur la plaque signalétique de l'équipement.

2 Sécurité

Cette section du mode d'emploi fournit une vue d'ensemble complète de tous les aspects de sécurité importants, garantissant une protection optimale du personnel d'exploitation, ainsi qu'un fonctionnement sûr et impeccable de l'équipement.

Tout non-respect des consignes de manipulation et de sécurité figurant dans ce mode d'emploi peut entraîner des dangers importants.

2.1 Utilisation conforme

Les vérins hydrauliques de secours ont été conçus et testés uniquement dans le but d'être utilisés conformément aux dispositions décrites dans le présent mode d'emploi. Toute autre activité est strictement interdite.

Vérin de secours (RZ 1-850, RZ 2-1290, RZ 3-1640, RZ 1-465 LIGHT, RZ 1-580 LIGHT, RZT 2-600, RZT 2-775, RZT 2-1170, RZT 2-1500, RZT 2-1250 XL, RZT 2-1275 XL, RZT 2-1500 XL, RZT 3-1310 XL, RZ 1-1810 CROSSRAMMER)

- Tous les vérins de secours ont été conçus de manière à pouvoir être utilisés par une personne seule.
- Ces équipements servent exclusivement à soulever les colonnes de direction, toits de véhicule et autres obstacles, et à repousser les composants de véhicules.
- En outre, ils peuvent être utilisés pour opérer un étayage, un renforcement et une traction.
- L'ensemble de chaînes sert uniquement à la traction.



AVERTISSEMENT !

Danger en cas d'utilisation non conforme aux directives !

Toute utilisation des équipements dépassant les limites d'utilisation conforme et/ou variant par rapport à ces consignes peut entraîner des situations de danger ! Par conséquent, respectez les consignes suivantes :

- » Les équipements ne doivent être utilisés qu'aux fins mentionnées ci-dessus.
- » Respectez toutes les autres instructions relatives à l'utilisation conforme des équipements qui figurent au chapitre 5 (« Applications possibles »).

2.2 Responsabilité de l'exploitant

Outre les consignes de sécurité au travail qui figurent dans la présente notice d'utilisation, toutes les dispositions de sécurité, de prévention des accidents et de protection de l'environnement s'appliquant à la zone d'utilisation de l'équipement doivent être respectées. En particulier :

- L'exploitant se doit de se renseigner à propos des dispositions en vigueur en matière de sécurité au travail et déterminer dans une évaluation des risques les dangers subsidiaires qui découlent des conditions de travail particulières, propres au lieu d'installation des équipements.
- L'exploitant doit clairement réglementer et déterminer les compétences en matière d'installation, d'utilisation, de maintenance et de nettoyage.
- L'exploitant doit veiller à ce que toutes les personnes amenées à manipuler l'équipement aient entièrement lu et compris la notice d'utilisation.
- En outre, il devra régulièrement organiser des formations du personnel et l'informer à propos des dangers liés à l'utilisation des équipements.

Il incombe à l'exploitant de s'assurer de l'état irréprochable de l'équipement. En particulier :

- Après chaque utilisation, et au moins une fois par an, un contrôle visuel de l'équipement devra être réalisé par une personne qualifiée (conformément aux directives nationales applicables).
- Tous les trois ans ou en cas de doute à propos de la sécurité ou de la fiabilité de l'équipement, un contrôle fonctionnel et un essai d'effort devront être réalisés (conformément aux directives nationales applicables).

2.3 Personnel

Dans la présente notice d'utilisation, les qualifications suivantes sont employées pour les différents domaines d'activités :

- **Personne qualifiée**
Personne formée par l'exploitant à propos des dangers possibles et liés à ses tâches en cas de comportement non conforme.
- **Personnel spécialisé**
Personnel qui, en raison de sa formation spécialisée, de ses connaissances et de son expérience, ainsi que de sa maîtrise des dispositions du fabricant, est en mesure d'assumer les tâches qui lui sont confiées et de reconnaître lui-même les dangers potentiels.



AVERTISSEMENT !

Danger de blessure en cas de qualification insuffisante !

Toute manipulation non conforme des équipements peut entraîner des dommages corporels et matériels.

Par conséquent, impérativement observer les consignes suivantes :

- » Les activités particulières ne doivent être confiées qu'aux personnes mentionnées dans les chapitres correspondants de la présente notice.
- » En cas de doute, consulter immédiatement un spécialiste.



REMARQUE !

L'équipement ne doit pas être manipulé par une personne sous l'influence d'alcool, de médicaments ou de drogues !

2.4 Équipement de protection individuelle

Lors de la manipulation des vérins de secours hydrauliques, il est indispensable de porter un équipement de protection individuelle (EPI) afin de limiter les risques de blessures.

Durant tous les travaux, le port des vêtements de protection suivants est obligatoire :



Vêtements de sécurité au travail

Durant les travaux, porter des vêtements de travail près du corps à manches étroites et sans parties flottantes. Ces vêtements offrent avant tout une protection contre les pièces mobiles de l'équipement.



Sicherheitsschuhe

Pour la protection contre la chute de pièces lourdes et pour éviter de dérapier sur un sol glissant, toujours porter des chaussures de sécurité munies d'embouts en acier.



Gants de travail

Pour la protection contre les arêtes vives et les bris de verre, porter des gants de travail durant l'exploitation des équipements.



Casque avec visière de protection

Pour la protection contre les projections et les chutes de pièces et de bris de verre, impérativement porter un casque à visière.



Lunettes de protection

En plus de la visière, le port de lunettes de protection est obligatoire pour la protection des yeux contre les éclats.

Durant les travaux particuliers, porter également les éléments suivants :



Protection auditive

Pour la protection contre les troubles auditifs, le port d'une protection auditive est obligatoire en plus de l'équipement de protection de base.

2.5 Dangers spécifiques

La section suivante répertorie les dangers découlant de l'évaluation des risques.

Observer les consignes de sécurité dans cette section ainsi que les avertissements dans les chapitres suivants de la présente notice d'utilisation afin de minimiser les risques pour la santé et d'éviter les situations de danger.

Courant électrique



DANGER !

Danger de mort dû au courant électrique !

Tout contact avec les pièces sous tension s'accompagne d'un danger de mort immédiat. Les dommages survenant au niveau de l'isolation ou des différents composants peuvent s'accompagner d'un danger de mort.

Pour cette raison :

- » En cas d'endommagement de l'isolation, immédiatement interrompre l'alimentation en tension et réparer les dommages.
- » Les travaux sur l'installation électrique sont réservés aux électriciens.
- » En cas de travaux sur l'installation électrique, débrancher cette dernière du réseau électrique puis s'assurer de l'absence de tension.
- » Avant toute intervention de maintenance, de nettoyage et de réparation, déconnecter l'alimentation en tension puis la sécuriser avant le redémarrage.
- » Ne jamais ponter les fusibles ou les mettre hors service. En cas de remplacement des fusibles, employer des fusibles avec le même ampérage.
- » Maintenir les pièces sous tension à l'abri de l'humidité. Elles pourraient sinon provoquer un court-circuit.

Bruit



AVERTISSEMENT ! **Endommagement de l'ouïe sous l'effet du bruit !**

Le bruit survenant dans la zone de travail peut gravement endommager l'ouïe.

Pour cette raison :

- » Durant les travaux particulièrement bruyants, utiliser en plus une protection auditive.
- » Ne pas séjourner dans la zone de danger plus longtemps qu'absolument nécessaire.

Énergie hydraulique



AVERTISSEMENT ! **Danger émanant des énergies hydrauliques !**

La libération des forces hydrauliques et les éventuelles fuites d'huile hydraulique peuvent provoquer de graves blessures.

Pour cette raison :

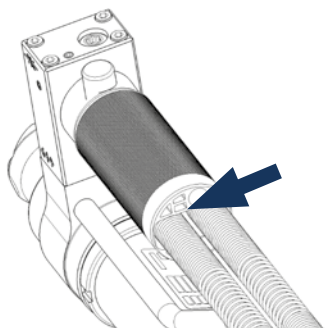
- » Pendant la procédure de travail, toujours surveiller l'équipement et l'éteindre le cas échéant.
- » Après chaque utilisation, s'assurer que les flexibles et équipements ne soient pas endommagés.
- » Éviter tout contact de l'huile sous haute pression avec la peau (port de gants de protection).
- » Immédiatement retirer l'huile sous haute pression des plaies ouvertes et immédiatement consulter un médecin.

2.6 Dispositifs de sécurité

Soupape de sécurité

Si la conduite de retour est mal raccordée, empêchant le retour d'huile, une soupape de sécurité située dans la poignée de commande garantit la protection de l'équipement et de son utilisateur. L'huile hydraulique s'échappe sans danger à l'extrémité de la poignée.

Positionnez immédiatement la soupape de commande du module hydraulique sur 0 et raccordez correctement les pièces de raccordement.



Danger dû à une conduite de retour SKS mal raccordée !

Une conduite de retour (T) mal raccordée au système d'accouplement SKS peut provoquer un mouvement spontané de l'appareil de travail jusqu'à ce que la vanne de sécurité s'active !

Pour cette raison :

- » Toujours vérifier que les accouplements SKS sont correctement bloqués.
- » Maintenir ses mains et autres membres à l'écart de la zone de travail des parties mobiles.
- » S'assurer impérativement que les accouplements sont bien bloqués, en particulier la conduite de retour (T) !

2.7 Comportement à suivre en cas de danger et d'accidents

Mesures préventives

- Toujours être prêt en cas d'accident
- Conserver les équipements de premiers secours (trousse de secours, couvercles, etc.) à portée de main
- Familiariser le personnel avec les dispositifs de signalisation d'accidents, de premiers secours et de sauvetage
- Veiller à ce que les voies d'accès réservées aux véhicules de sauvetage soient toujours libres

En cas d'accident

- Immédiatement mettre les équipements hors service
- Initier les mesures de premiers secours
- Évacuer les personnes hors de la zone de danger
- Informer les responsables sur le site d'utilisation
- Prévenir un médecin et/ou les pompiers
- Dégager les voies d'accès réservées aux véhicules de sauvetage

2.8 Signalisation

Les symboles et panneaux d'information suivants sont apposés sur les équipements. Ils se réfèrent à l'emplacement immédiat auquel ils sont apposés.



Observer la notice d'utilisation
N'utiliser l'équipement décrit qu'après lecture intégrale de sa notice d'utilisation.



Risque de blessure des mains

En travaillant avec les outils, veiller à ne pas blesser vos mains en les coinçant ou les coupant à des bords acérés.



AVERTISSEMENT !

Danger de blessures si les symboles ne sont plus lisibles !

Au fil du temps, les autocollants et symboles apposés sur l'équipement sont susceptibles de s'encrasser ou de devenir illisibles.

Par conséquent, impérativement observer les consignes suivantes :

- » Veiller à ce que toutes les consignes de sécurité, d'avertissement et d'utilisation apposées sur l'équipement restent parfaitement lisibles.
- » Immédiatement remplacer les plaques et autocollants endommagés.

3 Caractéristiques techniques

3.1 Verin à un niveau


RZ 1-850

RZ 2-1290

RZ 3-1640

RZ 1-465 LIGHT / RZ 1-580 LIGHT

RZ 1-1810 (CROSSRAMMER)

	RZ 1-850	RZ 2-1290	RZ 3-1640	RZ 1-465 LIGHT	RZ 1-580 LIGHT	RZ 1-1810
Longueur	530 mm	750 mm	1100 mm	317 mm	395 mm	990 mm
Largeur	79 mm	79 mm	79 mm	79 mm	79 mm	70 mm
Hauteur	190 mm	190 mm	190 mm	367 mm	372 mm	179 mm
Poids	11,5 kg	16,2 kg	19,1 kg	6,9 kg	8,7 kg	13,5 kg
Force de pression*	137 kN	137 kN	137 kN	111 kN	110 kN	36,4 kN
Force de traction*	26 kN	26 kN	26 kN	-	58 kN	-
Longueur initiale	530 mm	750 mm	1100 mm	317 mm	395 mm	990 mm
Longueur finale	850 mm	1290 mm	1640 mm	467 mm	580 mm	1810 mm
Pression nominale	630 / 700 bar	630 / 700 bar	630 / 700 bar	630 / 700 bar	630 / 700 bar	630 / 700 bar
Classe EN	R 137/320-11,5	R 137/540-16,2	R 137/540-19,1	R 110/150-6,9	R 110/185-8,7	-
Référence	5933803	5933781	5933765	1075651	1075944	1077052
N° certificat NF	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

* Conformément à la norme EN 13204

3.2 Verin à niveau multiple



	RZT 2-600	RZT 2-775	RZT 2-1170	RZT 2-1500
Longueur	300 mm	395 mm	540 mm	650 mm
Largeur	88 mm	88 mm	88 mm	88 mm
Hauteur	295 mm	200 mm	200 mm	200 mm
Poids	9,1 kg	11,3 kg	15,0 kg	17,8 kg
Force de pression *	189/99 kN	189/99 kN	189/99 kN	189/99 kN
Longueur initiale	300 mm	395 mm	540 mm	650 mm
Longueur finale	600 mm	775 mm	1170 mm	1500 mm
Pression nominale	630 / 700 bar	630 / 700 bar	630 / 700 bar	630 / 700 bar
Classe EN	TR 189/165-99/135-9,1	TR 189/210-99/170-11,4	TR 189/360-99/270-15,0	TR 189/470-99/380-17,8
Référence	5936934	5931401	1050149	1050041
N° certificat NF	242-007	Sans objet	242-004	Sans objet



	RZT 2-1250 XL	RZT 2-1275 XL	RZT 2-1500 XL	RZT 3-1310 XL
Longueur	550 mm	575 mm	650 mm	480 mm
Largeur	109 mm	109 mm	109 mm	109 mm
Hauteur	221 mm	221 mm	221 mm	221 mm
Poids	18,4 kg	18,7 kg	20,7 kg	17,0 kg
Druckkraft *	269/130 kN	269/130 kN	269/130 kN	269/130/45 kN
Longueur initiale	550 mm	575 mm	650 mm	480 mm
Longueur finale	1250 mm	1275 mm	1500 mm	1310 mm
Pression nominale	630 / 700 bar	630 / 700 bar	630 / 700 bar	630 / 700 bar
Classe EN	TR 269/370-130/332-18,4	TR 269/370-130/332-18,7	TR 269/445-130/407-20,7	TR 269/326-130/285-45/219-17,0
Référence	1067370	1052355	5932025	5934133
N° certificat NF	Sans objet	Sans objet	242-005	242-006

* nach EN 13204

3.3 Conditions d'exploitation

La plage de températures autorisées pour le vérin est comprise entre -20 °C et +55 °C. En dehors de cette plage, il est impossible de garantir un fonctionnement fiable.

Utilisation sous l'eau

Le vérin peuvent également être utilisés sous l'eau. Cependant, la profondeur d'immersion ne doit pas dépasser 40 mètres. À cette profondeur, la pression de l'eau n'a encore aucune incidence sur la pression hydraulique régnant au sein des équipements et des flexibles.



INFORMATION !

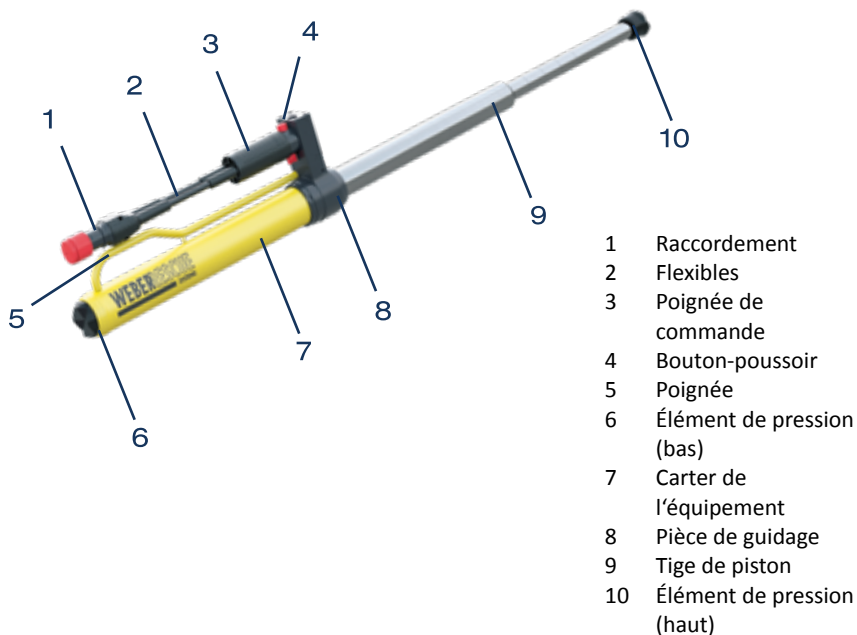
Après avoir été immergé dans de l'eau salée, l'équipement doit être entièrement démonté et nettoyé. Dans le cas d'une utilisation dans de l'eau douce, un simple nettoyage complet suffit.

3.4 Plaque signalétique

Tous les modules sont dotés d'une plaque signalétique, apposée sur le carter de l'équipement. Cette plaque comporte le numéro de série, la date de fabrication, la pression nominale et la désignation de l'équipement, ainsi que la norme EN applicable

4 Structure et fonctionnement

4.1 Vue d'ensemble



4.2 Brève description

Les vérins hydrauliques de secours sont des équipements qui ont été tout spécialement conçus afin de repousser les éléments d'une carrosserie. Ils sont utilisés afin de désincarcérer les victimes d'accidents coincées ou enfermées.

Par le biais d'un système hydraulique, ils permettent de soulever les colonnes de direction, toits de véhicule et autres obstacles.

Les vérins de secours sont utilisés en complément des écarteurs, par exemple lorsque la portée des bras de l'écarteur est insuffisante.

Pour modifier la vitesse de déplacement du vérin, appuyez plus ou moins sur le bouton-poussoir de la poignée de commande. Pour atteindre la force de pression maximale, appuyez à fond sur le bouton-poussoir.

4.3 Alimentation hydraulique

Modules et pompes

Pour assurer l'entraînement des équipements de découpe, utilisez uniquement des modules et pompes à main WEBER-HYDRAULIK.

Les produits tiers ne sont utilisables que dans des conditions bien précises. Avant d'utiliser un équipement avec un module tiers, consultez-nous !



ATTENTION !

Avant d'utiliser des pompes et des modules d'autres fabricants, mettez-vous systématiquement en relation avec WEBER-HYDRAULIK ou avec un revendeur agréé.

Une utilisation impropre peut donner lieu à des situations de danger pour lesquelles nous déclinons toute responsabilité !

Flexibles

L'équipement est raccordé au module par le biais de flexibles haute pression. Ces flexibles sont disponibles en plusieurs longueurs (5, 10 ou 20 m). Plus le flexible est long, plus les pertes de pression sont élevées. La perte de pression occasionnée par l'utilisation d'un flexible de 50 mètres est encore acceptable et sans incidence sur les valeurs nominales.



PRUDENCE !

Ne jamais utiliser de flexibles endommagés !

Lorsque les flexibles sont endommagés, le fluide sous pression peut s'échapper ou le flexible peut devenir incontrôlable.

Pour cette raison :

- » Les flexibles doivent faire l'objet d'un contrôle visuel après chaque utilisation et au moins une fois par an (étanchéité, détériorations des surfaces telles que flambages, etc.).

- » Tous les trois ans ou en cas de doute à propos de la sécurité ou de la fiabilité de l'équipement, un contrôle fonctionnel et un essai statique doivent être réalisés (conformément à la norme DGUV Grundsatz 305-002 ou aux directives nationales applicables).
- » Remplacer les flexibles tous les 10 ans ! La date (lettres d'identification ou mention du trimestre et de l'année) figure sur les flexibles.
- » Ne pas exposer les flexibles à des contraintes de traction ou torsion (distorsion).
- » Ne pas plier les flexibles et ne pas les tirer sur les arêtes (rayon de courbure minimal de 40 mm).
- » Ne pas exposer les flexibles à des températures trop élevées.
- » Protéger les flexibles afin d'éviter tout contact avec les matériaux susceptibles d'endommager leur couche extérieure, par ex. matériaux acides, basiques ou solvants.

Huile hydraulique

Tous les modules ont été conçus et testés pour fonctionner avec de l'huile hydraulique WEBER, réf. pièce 804932. Cette huile est particulièrement pure et fonctionne sans problème même en présence de températures négatives jusqu'à -20 °C.

REMARQUE !

Les huiles hydrauliques suivantes sont autorisées pour une exploitation avec les équipements de sauvetage Weber :



- » AERO Fluid 41 (Shell)
- » Univis HVI-13 (Esso)
- » Aero-hydraulic 520 (Total)
- » Hydraulik DB (Castrol)
- » Renolin/MR310 (Fuchs)
- » HVI Extra 380 (Maier & Korduletsch)
- » Hydrex Arctic 15 (Petro Canada)
- » Naturelle HFE 15 (Shell)

4.4 Raccordement des équipements de sauvetage

Raccordement SINGLE

Avant d'assembler les deux pièces de raccordement, retirer les bouchons de protection contre la poussière (fig. 1). Assembler ensuite le connecteur et le manchon de raccordement, puis légèrement introduire la douille à baïonnette (fig. 2).

Positionner le manchon sur la couronne de rotation fileté de couleur noire et le tourner sans le sens des aiguilles d'une montre (sens 1) jusqu'à ce que le raccordement s'enclenche (fig. 3). Afin d'éviter tout encrassement, raccorder ensuite les deux bouchons de protection contre la poussière (fig. 4).

Pour désolidariser les éléments, les tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Ensuite, immédiatement remettre les bouchons de protection contre la poussière.

La connexion des équipements dotés d'un raccordement SINGLE peut également être effectuée durant l'exploitation hors pression à condition que les équipements raccordés ne soient pas actionnés.



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4



REMARQUE !

En cas d'utilisation du raccordement SINGLE, aucun connecteur de décharge de pression n'est plus nécessaire.

Raccord enfichable (SKS)

Avant d'assembler les deux pièces de raccordement, retirer le bouchon de protection contre la poussière. Saisir la douille du manchon de raccordement d'une main, et maintenir, de l'autre, le connecteur de raccordement (noir) sur le six pans. Assembler les deux pièces et appuyez légèrement la douille contre le connecteur de raccordement jusqu'à l'enclenchement (fig. 1).

Pour désolidariser le tout, maintenez le connecteur de raccordement (noir) sur la vis à six pans, de l'autre main, saisissez la douille et tirez dessus. Lors de la désolidarisation, quelques gouttes d'huile hydraulique vont forcément s'échapper.

Pour éviter tout encrassement, immédiatement remettre les bouchons de protection en place.

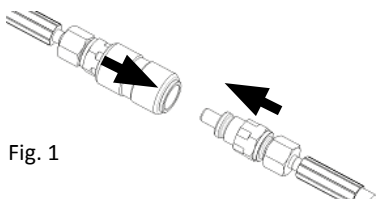


Fig. 1



PRUDENCE !

Lors du raccordement de dispositifs SKS, le levier de commutation du module doit impérativement se trouver en position 0.

**REMARQUE !**

Un connecteur de décharge de pression figure sur les modules hydrauliques et la pompe à main, qui permet de libérer quelques gouttes d'huile du flexible. Ainsi, il est possible à nouveau de procéder à un raccordement en cas d'augmentation de pression au niveau des équipements désolidarisés.

Pour ce faire, simplement introduire le connecteur de décharge dans le manchon de raccordement et tourner la vis à tête moletée vers la droite jusqu'à ce que de l'huile s'échappe.

**INFORMATION !**

La suite du document est entièrement consacrée au raccordement SINGLE. Dans le cas de raccordements SKS, le levier de commande doit impérativement être tout d'abord en position 0 !

4.5 Utilisation de la poignée de commande

Pour commander le vérin de secours, utilisez le bouton-poussoir situé sur la poignée de commande. Pour régler précisément la vitesse de déplacement du vérin, appuyez plus ou moins sur le bouton-poussoir.

Pour atteindre la force de pression maximale, appuyez à fond sur le bouton-poussoir.

Sortie du vérin de secours

La direction de mouvement principale de l'équipement (sortie) est déclenchée en appuyant sur le bouton cunéiforme (convexe) situé au-dessous.

Sur l'équipement, la direction de mouvement est indiquée par le symbole :



Entrée du vérin de secours

Pour faire rentrer le vérin, appuyez sur le bouton bombé (concave) situé sur le dessus, signalé par le symbole suivant :



Dispositif homme-mort

Lorsque vous relâchez le bouton-poussoir, il revient automatiquement en position 0.

L'équipement reste ainsi dans sa position du moment (même sous charge).

4.6 Remplacement de l'élément de pression

L'élément de pression situé au niveau de la tête de la tige du piston peut être retiré ou échangé par une simple traction. Au lieu de l'élément de pression standard, vous pouvez utiliser d'autres pièces de tête (disponibles en guise d'accessoire) ou le support de l'ensemble de chaînes.

5. Applications possibles

5.1 Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT !

Lors de toutes les interventions réalisées sur les vérins de secours, des pièces sous tension peuvent se rompre ou être projetés, mettant les personnes en péril.

Par conséquent, toute personne ne prenant pas part à l'intervention doit respecter une distance de sécurité et ne pas séjourner dans la zone de danger plus que nécessaire.

5.2 Levage / abaissement

Pour soulever ou repousser des éléments de carrosserie, le vérin de secours se trouve en position regroupée. Le vérin doit être placé autant que possible au milieu et à la perpendiculaire au-dessous de la charge.

Pour faciliter l'approche, l'élément de pression peut être tourné sur la tige de piston. Dans le cas de vérins télescopiques (RZT 2 et RZT 3), l'ensemble de la tige de piston doit être tournée car elle est solidaire de l'élément de pression.

Les pièces soulevées doivent être immédiatement étayées et soutenues comme il se doit. Il est interdit de séjourner sous les charges suspendues.



INFORMATION !

Avant toute utilisation du vérin de secours, le point de contact doit être étayé de manière à ce que la puissance engendrée soit dans la direction souhaitée.

5.3 Traction

Il n'est possible de procéder à une traction qu'avec les modèles RZ 1, RZ 2 et RZ 3, complétés par des adaptateurs spéciaux (accessoires ; réf. :384.790.0 ou 383.730.0). Les vérins télescopiques (RZT) ne doivent pas être utilisés pour réaliser une traction !

Une fois l'ensemble de chaînes (voir explication, chapitre 4.6) positionné sur la tête du vérin, le vérin de secours peut également être utilisé pour effectuer une traction.

Pour ce faire, les chaînes doivent toujours être tendues et ne peuvent être chargées que dans le sens prêtant. Pour tendre la chaîne, vous pouvez appuyer sur un dispositif de blocage afin que la chaîne puisse être tirée à travers le support.

Si le trajet de traction ne suffit pas, assurez le tout à l'aide de chaînes de tension ou d'autres dispositifs pour que le vérin puisse à nouveau être ouvert et que la chaîne puisse être retendue.



ATTENTION !

Ayez toujours en réserve des chaînes de traction dotées de joints à env. 10 – 20 cm de l'extrémité. Contrôlez les chaînes avant toute utilisation. Veillez à ce que le poids ne soit pas supporté par la pointe du crochet, mais se situe au milieu de celui-ci.

- » N'effectuez aucune réparation vous-même.
- » Ne soumettez pas les chaînes à une charge dépassant leur capacité.
- » Ne les chargez pas par à-coups.
- » Vous ne devez ni zinguer ni teindre les chaînes sans autorisation du fabricant.
- » Ne raccourcissez pas les chaînes en les nouant.
- » N'exposez pas les chaînes à une charge thermique.
- » Utilisez les chaînes et les accessoires uniquement dans le cadre d'une plage de températures comprise entre – 40 et + 200°C.
- » Pour toutes les interventions de maintenance, respectez les directives OLAA, ainsi que les dispositions des normes DIN EN 818-7 et DIN 685-5.
- » Les chaînes ne doivent pas être utilisées en tant que dispositif d'amarrage. Il est interdit de les utiliser pour soulever des charges.

Cessez d'utiliser les chaînes dans les cas suivants :

- » Des déformations, fissures, traces de corrosion sont apparues.
- » Le maillon de chaîne a perdu 10 % de son épaisseur nominale.
- » Un maillon de chaîne est resté dilaté.
- » Un maillon de chaîne s'est dilaté de plus de 2 %.
- » Sur une longueur d'évaluation de plus de 11 maillons, l'écartement intérieur s'est agrandi de plus de 2 %.

6 Transport, emballage et stockage

6.1 Consignes de sécurité

**PRUDENCE !**

Endommagements liés à un transport inapproprié !

En cas de transport non conforme, des dommages matériels considérables peuvent se produire.

Pour cette raison :

- » Durant le déchargement des colis, faire preuve d'une grande prudence et respecter les symboles sur l'emballage.
- » Ne pas ouvrir ni retirer l'emballage avant l'arrivée dans le dépôt.

6.2 Inspection après le transport

Dès réception, vérifier l'exhaustivité de la livraison et rechercher les éventuelles avaries de transport afin de pouvoir y remédier au plus vite en cas de besoin.

En présence de dommages apparents, procéder comme suit :

- Refuser la livraison ou uniquement l'accepter sous réserve.
- Détailler l'étendue des dégâts sur les documents de transport ou sur le bon de livraison du transporteur.
- Déposer une réclamation.

**REMARQUE !**

Réclamer tout vice dès sa constatation.

Les demandes de dommages et intérêts peuvent être adressées à notre service après-vente (voir chapitre 1.6).

6.3 Symboles figurant sur l'emballage



Prudence, fragile !

Manipuler le colis avec précaution, ne pas le laisser tomber, le jeter, le cogner ou les comprimer.



Haut !

Le colis doit être transporté et stocké de manière à ce que la flèche pointe vers le haut. Ne pas le rouler, ni le culbuter.

6.4 Mise au rebut de l'emballage



Tous les matériaux d'emballage et pièces retirées (protections utilisées pour le transport) doivent faire l'objet d'une mise au rebut conforme aux dispositions locales.

6.5 Stockage

Dans la mesure du possible, les équipements doivent être stockés au sec et à l'abri de la poussière.

Éviter toute exposition directe des flexibles aux rayons UV.



PRUDENCE !

Pour éviter d'endommager l'équipement lorsqu'il est retiré de l'emballage, etc., le placer dans les supports prévus à cet effet.

7 Installation et première mise en service

7.1 Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure en cas d'utilisation non conforme !

Une utilisation non conforme peut conduire à de graves blessures ou dommages matériels.

Par conséquent, impérativement observer les consignes suivantes :

- » Toutes les séquences de travail doivent être réalisées conformément aux indications dans la présente notice d'utilisation.
- » Avant le début des travaux, veiller à ce que tous les capots et dispositifs de protection soient en place et fonctionnent correctement.

Équipement de protection individuelle

Durant tous les travaux, porter l'équipement de protection décrit dans le chapitre 2.4 !



REMARQUE !

Des informations spéciales sont fournies si des équipements de protection sont nécessaires pour certaines interventions réalisées sur ou avec les équipements.

7.2 Contrôles

Recherchez tout dommage sur le vérin. Si l'équipement n'est pas en parfait état, ne l'utilisez pas !

Dans ce cas, faites-en part immédiatement à votre fournisseur.

- Contrôle des bras ou pointes de vérin (dommages)
- Contrôle de la poignée de commande y compris du bouton-poussoir (fonctionnement)
- Contrôle des raccords (dommages, encrassement)
- Contrôle de la poignée (bonne fixation)
- Contrôle du couvercle de protection (dommages)
- Contrôle des flexibles (dommages)

7.3 Installation

Placez les deux leviers de commande du module hydraulique en position 0 (fig. 1), retirez les bouchons de protection contre la poussière des deux demi-raccords et raccordez les flexibles hydrauliques à le vérin en suivant les indications du chapitre 4.4.

Remplacez ensuite les bouchons de protection pour éviter tout encrassement.

Si vous utilisez un raccordement SINGLE, vous pouvez également procéder à l'assemblage en cours de fonctionnement sans pression (position O du module non nécessaire).

Si vous utilisez un module hydraulique, respectez le mode d'emploi de l'équipement !

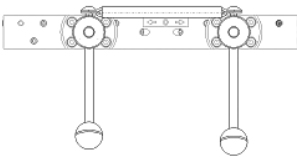


Fig. 1

7.4 Arrêt (fin des interventions)

Une fois l'intervention terminée, les bras de vérin doivent être regroupés afin de libérerlibérer l'équipement de toute charge hydraulique.

En revanche, les bras ne doivent en aucun cas être fermés complètement étant donné que sinon des tensions seraient générées dans l'équipement.

Désolidarisez ensuite l'équipement dans la mesure où le levier de commande du module se trouve en position 0. Veillez à ce que les raccords ne soient pas encrassés et remettez immédiatement les bouchons de protection.

8 Entretien

8.1 Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT !

Danger de blessures en cas de travaux de maintenance non conformes !

Une maintenance non conforme des équipements peut conduire à de graves blessures ou à des dommages matériels.

Par conséquent, impérativement observer les consignes suivantes :

- » Les travaux de maintenance sont exclusivement réservés au personnel spécialisé.
- » Veiller à ce que le lieu de montage soit rangé et propre ! Les composants et outils lâches sont des sources de danger.
- » Le port de gants de protection est obligatoire durant tous les travaux !

8.2 Entretien et maintenance

Pour que l'équipement soit en permanence prêt à l'emploi, impérativement prendre les mesures suivantes :

- Procéder à un contrôle visuel de l'équipement et des accessoires après chaque sollicitation et au moins une fois par an.
Accorder ici une attention particulière au niveau d'huile, au moteur, aux flexibles et aux moitiés des raccords.
- Tous les trois ans ou en cas de doute à propos de la sécurité ou de la fiabilité de l'équipement, un contrôle fonctionnel et un essai d'effort devront être réalisés (selon DGUV Grundsatz 305-002 ou conformément aux directives nationales applicables)
- De temps en temps, pulvériser d'une graisse appropriée les pièces mobiles.
- Tous les trois ans, remplacer l'ensemble de l'huile hydraulique du module.

**ATTENTION !**

Avant toute activité de maintenance, nettoyer l'équipement afin qu'aucune impureté ne pénètre dans le système hydraulique.

Le nettoyage peut être effectué à l'aide d'un détergent au citron.

8.3 Calendrier de maintenance

Vous trouverez un calendrier de maintenance précis avec les intervalles de contrôle, les réglages de contrôle et les résultats des contrôles dans GUV – G 9102 point 18 (systèmes de sauvetage hydrauliques). Trouvez ci-joint une exemple par la page 42.

**REMARQUE !**

En cas de problèmes avec la maintenance des appareils, contacter notre service après-vente (chapitre 1.6).

9 Dysfonctionnements

Dysfonctionnement	Cause possible	Solution
L'équipement ne fonctionne pas à plein régime	Les boutons de commande n'ont pas été enfoncés complètement	Enfoncez complètement les boutons de commande
L'équipement ne fonctionne pas ou fonctionne en sens inverse	Lors du remplacement des flexibles ou des pièces de raccordement, la pression d'huile (P) et le retour d'huile (T) ont été inversés	Procédez à un échange en respectant les instructions de réparation
Impossible de raccorder le vérin	Augmentation de la pression par réchauffement Les demi-raccords sont endommagés ou fortement encrassés	Utilisez un connecteur de décharge de pression (voir chapitre 4.3) pour laisser un peu d'huile s'échapper de l'équipement
Sortie d'huile au niveau de la poignée de commande (alésage entre les flexibles)	Le flexible de retour n'est pas raccordé correctement	Placez le levier de commande du module en position 0 et procédez à un raccordement correct
L'équipement ne fonctionne pas en réponse à l'actionnement des boutons de commande	Le flexible de pression n'est pas raccordé	Placez le levier de commande du module en position 0 et procédez à un raccordement correct
Le vérin fonctionne en sens inverse lorsqu'il est mis sous charge	Soupape de non-retour défectueuse	Faites contrôler l'équipement par un service client autorisé
Sortie d'huile au niveau des flexibles ou des raccords	Manque d'étanchéité des flexibles éventuellement en raison d'un endommagement	Remplacez les flexibles (voir les instructions de réparation)
Dégradation de la surface des flexibles	Contact avec les fluides chimiques agressifs	Remplacez les flexibles (voir les instructions de réparation)
Sortie d'huile au niveau des demi-raccords	Manque d'étanchéité du raccordement	Remplacez les demi-raccords, voir les instructions de réparation

10 Mise hors service / recyclage

À l'issue de sa durée d'utilisation, l'équipement doit être mis au rebut conformément aux directives. Les différentes pièces peuvent cependant continuer d'être utilisées individuellement.

L'huile hydraulique doit être entièrement vidangée et collectée. Attention : l'huile hydraulique doit faire l'objet d'une mise au rebut séparée !

Les conditions de mise au rebut locales s'appliquent à la mise au rebut de tous les composants des équipements et de tous les matériaux d'emballage.



REMARQUE !

Pour savoir comment mettre au rebut votre équipement, consultez votre fournisseur.

11 Déclaration de conformité EG



WEBER-HYDRAULIK GMBH

Emil Weber Platz 1, A-4460 Losenstein, Autriche

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ EG

Selon la directive 2006/42/CE

Par la présente, nous déclarons que les „outils de sauvetage hydrauliques“

ÉCARTEUR	SP 35 AS, SP 40 EN, SP 40 C, SP 44 AS, SP 49, SP 50 BS, SP 54 AS, SP 53 BS, SP 60, SP 64 BS, SP 80, SP 84 BS
OUTIL/COMBINÉ	S 25-20, S 33-14, S 50 (-14), S 140-26 (LIGHT), S 220-54, S 270-71, C 100-31, RS 130-49, RS 170-105, RSU 180 PLUS, RSU 210 PLUS, RSX 105-29, RSX 160 (-50), RSX 165-65, RSX 180-80 (PLUS), RSX 185 (-105), RSX 200-107 (PLUS), SPS 270 (LIGHT), SPS 270 (MK2), SPS 360 (L) (MK2), SPS 370 (MK2), SPS 400 (MK2)
VÉRIN DE SAUVETAGE	RZ 1-755, RZ 1-800, RZ 1-850, RZ 1-955 L, RZ 1-465 LIGHT, RZ 1-580 LIGHT, RZ 1-1810 CROSSRAMMER, RZ 2-1290, RZ 2-1415 L, RZ 3-1640, RZD 2-1200, RZT 2-600 (RC7), RZT 2-775, RZT 2-1170, RZT 2-1500, RZT 2-610 XL, RZT 2-1120 XL, RZT 2-1250 XL, RZT 2-1275 XL, RZT 2-1500 XL, RZT 3-1310 XL
SPÉCIAL ÉQUIPEMENT	BC 250, C 45-9, SPK 250, DO 120, SBH 15-255, MSE 15-255, SPS 270 H (RIT), RSX 145-29 H
POMPES À MOTEUR	E/V 50..., E/V 70..., E/V 400 (S)..., V 400 ECO, B-COMPACT (ECO), E-COMPACT, V 50 ECO, V-ECOCOMPACT, V-ECOSILENT, AKKUPAC (ECO)
POMPE À MAIN/ACCESSOIRES	DPH 0705..., DPH 3215..., DPH 4018..., DPF 4018 et accessoires à tous les appareils

correspondent aux demandes de sécurité et de santé essentielles s'y rapportant de la **DIRECTIVE DES MACHINES 2006/42/CE**.

Pour l'application correcte des demandes de sécurité et de santé indiquées dans la directive EG on s'est référé aux normes et/ou aux spécifications techniques suivantes:

DIN EN 13204
NFPA 1936

DIN EN ISO 12100
NFS 61.571

DIN EN ISO 13857

Essai de type selon EN 13204 et NFPA 1936 est effectué par le TÜV-Süd.

Le fondé de pouvoir pour le rassemblement des documents techniques: Josef Eder

WEBER-HYDRAULIK GMBH
A-4460 Losenstein - Emil Weber Platz 1

Losenstein, 03.12.2019

I.V. Patrick Allinger
(chef de la produit)

J. A. Josef Eder
(chef de la développement)

WEBER-HYDRAULIK GmbH

Heilbronner Straße 30
74363 Güglingen / Germany
Phone +49 (0) 7135/71-10270
Fax +49 (0) 7135/71-10396
info@weber-rescue.com

Emil Weber Platz 1
4460 Losenstein / Austria
Phone +43 (0) 7255/6237-120
Fax +43 (0) 7255/6237-12461
info@weber-rescue.com

www.weber-rescue.com